



ÉTUDES DU DROIT 12

Syllabus

Coordonnées de l'enseignante

Enseignante : Caroline Auffrédou

Courriel : caroline_auffredou@csf.bc.ca

Teams: [Caroline Auffrédou](#)

Disponibilité : [du lundi au jeudi sur Teams et par courriel](#)

Matériel requis

L'élève doit avoir accès aux ressources suivantes et savoir les utiliser :

- Ordinateur ou tablette et accès internet.
- La suite Office 365 (Word pour les travaux, Microsoft Teams pour communiquer avec l'enseignante, One Drive pour le dépôt de fichiers volumineux, Outlook pour le courriel, etc.)
- Accès à un numériseur ou l'application gratuite [CamScanner](#) pour numériser des documents à l'aide d'un téléphone portable.
- Carnet de notes dans lequel seront résumées les notions les plus importantes du cours.
- Crayons ou stylos de couleur pour la prise de notes.

Un e-guide contenant certaines des informations principales couvertes dans ce cours peut être téléchargé gratuitement en suivant ce lien : [Le système de justice du Canada](#)

Ce guide est aussi disponible en version PDF dans le cours.

Prérequis

- De l'autonomie et une bonne gestion de temps ou une supervision adéquate par un adulte.
- Une rencontre via vidéo-conférence (Teams) avec l'enseignante en début d'année.

Description du cours

Le droit canadien est un système complexe et dynamique qui change pour s'adapter à l'évolution de la société canadienne. Les réformes du système se font sur de longues périodes et nécessitent l'effort combiné d'un grand nombre de citoyens. L'étude du droit mène à la compréhension de ce système qui influence de nombreux aspects de la vie quotidienne ainsi que la compréhension des étapes nécessaires à sa réforme. Pour ce faire, le cours Études du droit 12 examine les divers domaines du droit canadien et international, le fonctionnement du système judiciaire et correctionnel, et la jurisprudence ayant mené aux changements courants.

C'est un cours particulièrement utile et recommandé aux élèves souhaitant poursuivre des études en sciences politiques, en droit, ou dans le domaine de la protection de la paix.

Contenu

Les sujets abordés :

- La Constitution du Canada et la Charte canadienne des droits et libertés
- Structures et pouvoirs des tribunaux fédéraux et provinciaux, ainsi que des tribunaux administratifs
- Principaux domaines du droit, comme le droit criminel, le droit civil, et le droit de la jeunesse
- Législation canadienne concernant les peuples autochtones
- Ordres juridiques et lois traditionnelles autochtones au Canada
- Système correctionnel du Canada et principes de réhabilitation, de sanction et de réintégration
- Structures et rôles des agences et des tribunaux internationaux de résolution de conflits

Pour de l'information détaillée sur le curriculum du cours, veuillez consulter la page d'accueil du cours ou le site du [ministère de l'Éducation](#).

Le cours est divisé selon les modules suivants :

1. Droits et libertés des citoyens canadiens
2. Les lois canadiennes
3. Le droit pénal
4. Le droit civil
5. Le droit international
6. Projet de recherche au choix de l'élève

La compréhension des responsabilités et des droits légaux permet aux citoyens de participer plus pleinement à la société.

Les lois peuvent préserver le statu quo ou imposer des changements.

Les lois et le cadre juridique d'une société influencent de nombreux aspects de la vie quotidienne.

Les lois sont interprétées, et ces interprétations peuvent évoluer dans le temps à mesure que les valeurs et les visions du monde changent dans la société.

Évaluation

L'évaluation est continue et cumulative (il n'y a pas de séparation en « trimestres » dans ce cours). L'élève a accès à ses notes et résultats en tout temps dans la page « notes » de son cours.

L'évaluation se fait par le biais d'exercices de vérification de la compréhension des leçons, de réflexions personnelles partagées (forums), de travaux d'applications, d'évaluation du carnet de notes, devoirs et examens. Afin de mieux préparer les élèves aux modes collégial et universitaire, il y aura un examen final cumulatif à la fin du cours. Il est recommandé de réviser régulièrement ses notes de cours, pour bien s'y préparer. **Il est à noter que deux examens devront être effectués sous supervision et qu'une variation importante entre la qualité de ces examens (20% ou plus) et ceux effectués sans supervision mènera à un ajustement de la note finale, afin de refléter les capacités réelles de l'élève.**

Travaux à remettre	Total alloué
Exercices de compréhension des leçons, travaux et forums	20%
Carnet de notes (évalué avant chaque rapport d'étape officiel)	10%
Devoirs	30%
Examens des modules (à livre ouvert)	20%
Examens de mi-année et final (supervisés)	20%
	100%

Attribution des notes

Les notes sont attribuées selon les critères mandatés par le ministère de l'Éducation, sous forme de pourcentages et lettres, selon le tableau d'équivalence qui suit :

A	86-100	Rendement excellent ou exceptionnel par rapport aux normes d'apprentissage.
B	73 - 85	Très bon rendement par rapport aux normes d'apprentissage.
C+	67 - 72	Bon rendement par rapport aux normes d'apprentissage.
C	60 - 66	Rendement satisfaisant par rapport aux normes d'apprentissage.
C-	50 - 59	Rendement minimum acceptable par rapport aux normes d'apprentissage.
I	0 - 49	Incomplet : pour diverses raisons, L'élève ne fait pas preuve du rendement minimum acceptable par rapport aux normes d'apprentissages.
F	0 - 49	« Failing » Échec : l'élève ne fait pas ou n'a pas fait preuve du rendement minimum acceptable par rapport aux normes d'apprentissage établies pour le cours.

Planification

Page à compléter et signer par l'élève et ses parents/gardiens

Ce cours suit un mode d'enseignement asynchrone, qui permet à l'élève de choisir son horaire de travail. Toutefois, **le cours doit obligatoirement être terminé à la mi-juin**. Veuillez prendre connaissance des différentes vitesses de progression des apprentissages qui vous permettra de choisir une option parmi les suivantes:

Choix d'horaire	Initialisez l'horaire choisi	
	Élève	Parents / tuteurs
Horaire annuel sur 10 mois ou 40 semaines (Environ 2 à 3 heures de travail par semaine)		
Horaire semestré sur 5 mois ou 20 semaines (Environ 4 à 5 heures de travail par semaine)		
Horaire accéléré sur 3 mois ou 12 semaines (Environ 7 à 8 heures de travail par semaine)		

Coordonnées, signatures et engagement

Par la signature de ce syllabus, l'élève et ses parents/gardiens confirment qu'ils l'ont lu et compris, et l'élève s'engage à en respecter l'horaire de travail.

Merci de remettre la page signée par le biais de la plateforme virtuelle (une boîte de dépôt est disponible à cet effet à la page d'accueil du cours).

Parent ou gardien légal	Élève
Signature :	Signature :
Nom :	
Numéro de téléphone :	